



Chers adhérents,

Le mardi 26 mai 2015 à 19 h se tiendra à la maison des canaux de Riorges une Assemblée générale extraordinaire de notre association GV Riorges.

Lors de l'AG du 21 novembre dernier, avait été évoqué le projet de mise à jour des statuts de l'association qui datent de 1989.

Ces statuts ont été la base pour faire vivre l'association dans de bonnes conditions de gestion et d'organisation des cours.

Aujourd'hui il est nécessaire de les modifier en conservant cependant l'essentiel mais en ajoutant des éléments précisant les attributions de chaque organe (assemblée générale, comité directeur et bureau) pour continuer de garantir un fonctionnement démocratique au bénéfice de la pratique sportive de chaque adhérent.

Le texte a donc été adapté, en se basant sur les statuts modèles de la fédération EPGV. Il sera présenté au cours de cette assemblée.

Les statuts actuels et ceux proposés sont à votre disposition au centre social et sur notre site :

<http://www.agv-riorges.fr/>

Ainsi vous pouvez prendre connaissance des éléments ajoutés inscrits en couleur rouge.

Nous vous soumettons aussi un règlement intérieur qui précise les règles internes de fonctionnement des inscriptions et des cours qui ne fait que reprendre des règles de bonne conduite généralement admises pour une pratique sereine et réjouissante de nos activités préférées au sein de la GV.

Ce règlement est également à votre disposition au centre social et sur notre site.

Notre association compte aujourd'hui 308 adhérents, c'est dire son succès. Pour valider l'adoption des nouveaux statuts et du règlement intérieur, **la moitié des membres présents et représentés est nécessaire.** **Nous comptons sur votre présence à cette assemblée extraordinaire.**

Si toutefois vous ne pouvez pas y assister, je vous remercie de remettre le coupon de pouvoir ci contre indiquant vos nom et prénom à un représentant de l'association, à l'occasion de votre cours ou au centre social, afin de comptabiliser votre voix pour le vote. **C'est important !**

Nous profiterons de votre présence à cette assemblée pour vous informer de la vie de l'association et pour recueillir vos avis et vos propositions pour la saison prochaine.

Si certains d'entre vous souhaitent nous rejoindre pour participer à l'organisation de l'association, leur aide et expérience seront bienvenues pour plus de partage, de sport santé et de sport plaisir, faites vous connaître.

Les licences ont été adressées, enfin, par la fédération à chacun ce mois de mars.

Espérant votre présence à cette assemblée pour continuer à faire vivre notre association le 26 mai prochain, Sportivement,

Agnès Moulin, présidente de la GV Riorges

POUVOIR (à nous retourner en cas d'impossibilité d'assister à l'assemblée générale)

Je, soussigné(e) autorise

M..... à me représenter à l'assemblée extraordinaire de la GV de Riorges le 26 mai 2015 et à user de mon droit de vote.

Date :

signature :